

BULLETIN D'INSCRIPTION

Corridas de Wangen
SAMEDI 23 JUIN 2012

- course 2007/2008 (100m)
- course 2006/2005(326 m)
- course 2003/2004 (1200m)
- course 2002/2001 (1700m)
 - course Ado (4km)
 - course famille (4 km)
 - course Trail (7 km)

Réservé
N° Dossard

Ecrire en lettres majuscules pour éviter toute erreur de dossier. Merci
NOM.....
Prénom
Adresse.....
Code Postal Ville.....
SEXE : M F Date naissance :
TEL :

IMPERATIF :

Pour les non licenciés FFA (obligatoire)

Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 6 mois.

Pour les licenciés FFA (obligatoire)

Présenter la licence 2011/2012 lors du retrait du dossard.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement
J'accepte et dégage la responsabilité des organisateurs, en cas
d'accidents ou dommages corporels subis pendant ou après l'épreuve.

Pour les enfants mineurs (obligatoire)

En cas d'enfant mineur j'autorise mon enfant
à participer aux courses de Wangen sous mon entière responsabilité,
dans la catégorie d'âge autorisée par le règlement de la course

Fait à..... Signature obligatoire

Le :

LES CORRIDAS
DE WANGEN

▶ **23 JUIN 2012**

COURSES :
Niveaux de 3 à 11 ans
- de 18 ans
Course plaisir pour les familles
TRIAL 7 KM

TARIFS :
ENFANT - 1 €
ADO - 2 €
FAMILLE - 3 €
ADULTE - 7 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
asvignoblewangen@gmail.com

EN PARTENARIAT AVEC :

ORGANISATION : Association Sportive du Vignoble

PROGRAMME DES COURSES

10 h 30 Ouverture du bureau des inscriptions

REGLEMENT

ARTICLE 1

La corrida se compose de 6 courses.

Une **autorisation parentale** est demandée pour les mineurs.

ARTICLE 2

L'organisateur s'assurera que les participants sont titulaires :

- d'une licence athlétisme délivrée par la FFA,
- d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, datant de moins de 6 mois.

Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

ARTICLE 3

Les inscriptions devront être envoyées à l'ASV Ecole élémentaire – 44 rue des vigneronns-67520 Wangen

Ou par mail : asvignoblewangen@gmail.com

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

ARTICLE 4

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course à partir de 11h15

ARTICLE 5

Droit à l'image : tout coureur autorise expressément les organisateurs des corridas ainsi que les ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course.

ARTICLE 6

Les organisateurs sont couverts par une assurance souscrite auprès de l'APAC. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

ARTICLE 7

Les résultats de chaque course seront affichés

ARTICLE 8

Courir avec des chiens, des vélos, des rollers ou autres engins mécaniques est interdit. Le dossard devra être fixé sur la poitrine du coureur.

Horaires	Années de naissances	distances
11h30	2007/2008	~ 100 m
11h40	2005/2006	~ 326 m
11h50	2003/2004	~ 1200 m
12h00	2001/2002	~ 1700 m
14h30	« Course ado »	4 km
15h30	Course famille	4km
17h30	Course Trail	7 km

Parcours

